



PUBLICATION INTERNE

Réf: 2026.71586.PE

Est déclaré vacant **un poste d'agent polyvalent** (m/f) à temps plein (40/40 heures par semaine) **avec attribution du chef de file** et à durée indéterminée **à l'Ecole « Am Park », au bâtiment « Haus bei der Kor », aux locaux utilisés par l'Harmonie Municipale de Pétange et à l'Ecole de Musique (ancien bâtiment) à Pétange.**

Carrière : Carrière A3 telle que décrite à l'article 14.1 de la convention collective.

Condition requise : La maîtrise du luxembourgeois est considéré comme un atout.

Tâches et responsabilités :

- organisation et surveillance de l'équipe de nettoyage
- participer activement aux travaux de nettoyage de son équipe
- remplacement du portier-artisan/concierge en cas d'absence, excepté pour les travaux artisanaux
- accepter de travailler suivant un horaire flexible, horaire pouvant varier suivant les besoins de service
- ...

La description des tâches détaillée du poste en question peut être retirée au service des ressources humaines qui se tient aussi à disposition pour tout renseignement complémentaire (Tél. : 50 12 51 – 2060).

Les candidatures sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins pour le **17 mai 2026** au plus tard.

Avec prière de noter que dorénavant, tout pourvoi de poste par le collège échevinal est à considérer comme définitif. Passé le délai de la nomination, une renonciation s'avère dès lors impossible. Subsidiairement, tout agent qui se voit attribuer un poste par un changement d'affectation interne, est par la suite soumis à une période de carence de 3 années. Durant cette période, tout nouveau changement est en principe refusé sauf celui qui implique une augmentation de tâche et/ou un changement de carrière. Le collège échevinal se réserve le droit de faire exception à ce principe toute fois qu'il le juge nécessaire voire opportun.

Pétange, le 30 avril 2026

Le secrétaire,

Mike Braun

Le bourgmestre,

Jean-Marie Halsdorf